

Présidence

MARDI, 17 NOVEMBRE 2009

RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE

Le 17 novembre 2009, Monsieur Patrick Dewael, président de la Chambre des Représentants a rencontré le nouvel ambassadeur de la République d'Arménie à Bruxelles, Son Excellence Monsieur Avet Adonts.

Depuis juin 2009, Monsieur Adonts est ambassadeur de la République d'Arménie auprès du Royaume de Belgique ainsi que chef de mission auprès de l'Union Européenne. De 2007 à 2009, il a été président de la Commission pour l'intégration européenne de l'Assemblée nationale d'Arménie. En tant qu'ancien député, Monsieur Adonts attache beaucoup d'importance à la dimension parlementaire de la diplomatie.

L'entretien a essentiellement porté sur les points suivants :

- La situation économique en Arménie. La crise économique mondiale a également touché l'Arménie. Monsieur Adonts souligne que la crise est particulièrement difficile à gérer à cause de la situation d'isolement dans laquelle se trouve son pays (fermeture des frontières avec la Turquie et l'Azerbaïdjan).
- Les relations avec la Turquie. En octobre 2009, la Turquie et l'Arménie ont signé des accords fixant un calendrier pour le rétablissement des relations diplomatiques et l'ouverture des frontières. Les accords doivent être ratifiés par les parlements turc et arménien.
- La reconnaissance du génocide arménien.



- Les relations avec l'Azerbaïdjan et le conflit du Nagorny-Karabakh. L'Ambassadeur souligne que les responsables politiques azéris ne sont pas satisfaits des accords entre la Turquie et l'Arménie car ils auraient souhaité que ces accords dépendent plus étroitement du sort du Nagorny-Karabakh.
- Les relations avec les Etats-Unis et la Russie. L'Arménie cherche à maintenir de bonnes relations avec les deux pays.
- Les relations bilatérales entre la Belgique et l'Arménie.
- La présidence belge de l'Union européenne. L'Ambassadeur espère qu'une attention particulière sera accordée à la région du Caucase Sud.
- Le partenariat oriental, programme de l'U.E. destiné à renforcer ses relations avec six pays d'Europe orientale et du Caucase Sud, dont l'Arménie : perspectives d'accords de libre échange, de facilitation du régime de visa, etc.